FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 794

Du 10 novembre 2026

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr

RAPPEL IMPORTANT

STATUT D'ARBITRAGE

Les clubs ayant des candidats qui ont obtenu leur formation lors de la dernière FIA (Formation Initiale d'Arbitrage) doivent RAPIDEMENT faire les demandes de licence d'Arbitre.



SOMMAIRE

Comité Directeur page 2
Secrétariat page 3
Commission des médailles..... page 4
Commission FAFA pages 5 à 8
Trésorerie page 9
Commission Sportive pages 10 à 12
Commission PEF pages 13
Commission des Jeunes pages 14 à 20
Commission Futsal pages 21 à 25
Commission des Coupes pages 26 à 28
Commission Féminines page 29
Commission Critérium Féminin séniors pages 30 à 31
Commission Technique pages 32 à 34
Commission des Règlements pages 35 à 36
Commission des Arbitres pages 37 à 40
UNAF Savoie page 41
Commission Prévention et Ethique page 42
Commission de Discipline pages 43 à 44
Annexes : page 45

Partenaire du District de Football de Savoie

Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 9 novembre 2026

Président : Mr ANSELME

Présents :
Mmes. VINIT– TRILLAT - LEFEVRE - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – COHEN – SOARES – JANET - VALENTINO – GACHET – TOGNET – YSARD– FONTAINE – GALLET - CAREGLIO – DESMARIEUX - ELHOMBRE

Excusés :
Mme. LECHALARD
Mrs. GUICHARD – CLEMENT – HUNSTEDT – SPADA – SAILE

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.

NOTE AUX CLUBS

FC CHAMBOTTE :
Remerciements pour votre invitation à l'inauguration du terrain du 12 novembre 2026. Le district sera représenté par le vice-président Pascal ELHOMBRE.

FC CHAMBOTTE :
Suite à vos demandes, les rencontres U20 à SAINT BALDOPH du 14 novembre, à la J.S. CHAMBERY du 21 novembre 2026 ont été déclarées "matchs à risques" auprès de la Préfecture.



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 9 novembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 2 novembre au 9 novembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :
A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY - CHAMOUX SPORT FOOT - Alain CAREGLIO (2) – FC CHAMBOTTE

Commission des Règlements :
Laurent DENEUX - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission Sportive:
COGNIN SP (2) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - FC DE HAUTE TARENTAISE (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - F.C. ST BALDOPH (3) - ENT. S. DE TARENTAISE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (4) - ENT. VAL D'HYERES - AIX F.C. - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - U.S.C. AIGUEBELLE - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - A.S. LA BRIDOIRE - U.S. MODANE - F.C. DU NIVOLET (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - CHALLES S.F. (2) - AIX F.C. – FC BELLE ETOILE MERCURY - CHAMBERY SAVOIE FOOT – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN – A S CUINES LA CHAMBRE – Mairie de ST ETIENNE DE CUINES – BIOLLAY FOOTBALL CLUB – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – COGNIN SP

Commission De Discipline
Courrier:
ALBERTVILLE FOOT 73 - CHALLES SF. - Semchdine BOUCHELEGHEM- F.C. DU NIVOLET - MARTHOD SP. – ES TARENTAISE

Rapport :
Kamal AMLIL - CHALLES SF. - Hamid MEGUIRECHE – F.C. DU NIVOLET - Alain CAREGLIO (2) - Louis JUNG

Commission Des Arbitres :
Laurent CABY – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - Alain CAREGLIO (2) - Denis CRESTEE – CHEVALLIER Michel – Jacky MESTACH – Luc ALIX – Bastien SAGNIER

Commission des Terrains:
F. C. CHAMBOTTE

Commission Ethique et Incivilité :
Alain CAREGLIO (2)

TEAM SPORT 2000
PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr
TEAM SPORT 2000

COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Lundi 9 novembre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026



Médailles OR

- CRESTEE DENIS — DISTRICT DE SAVOIE
- TOGNET ANDRE — AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

Médailles ARGENT

- ALIX LUC — DISTRICT DE SAVOIE
- DESMARIEUX DANIEL — DISTRICT DE SAVOIE

Médailles BRONZE

- FONTAINE FABIEN — DISTRICT DE SAVOIE
- AMRANE ABDERRAHMANE — US GRIGNON
- CHARRIER BRUNO — FOOTBALL CLUB LA ROCHETTE
- SACHET DANIEL — FC HAUTE TARENTAISE
- CORVAL RENAUD — US ST REMY DE MAURIENNE

Remise en Préfecture le vendredi 4 décembre à 17h30.
Félicitations à tous.

Crédit Mutuel

COMMISSION FAFA

Lundi 9 novembre 2026

INFORMATION F.A.F.A. – SAISON 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

INFORMATION F.A.F.A. EQUIPEMENT – SAISON 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : **Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairement et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.

- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

INFORMATION F.A.F.A. TRANSPORTS – SAISON 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.

- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
 Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

 MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

INFORMATION F.A.F.A. EMPLOI – SAISON 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

INFORMATION F.A.F.A. FORMATION – SAISON 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

CAHIER DES CHARGES – SAISON 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Cahier des charges Foot5 2026-2027

Cahier des charges Futsal 2026-2027

Cahier des charges Beach Soccer 2026_2027

Cahier des charges Futnet 2026_2027

Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026_2027 (pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026)

Cahier des charges FAFA Matériel 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (achat) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (LLD)

Cahier des charges FAFA Transport (bornes de recharge) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Formation 2026_2027

DOSSIERS – RAPPEL DATE ÉCHÉANCE

ES DRUMETTAZ-MOUXY :
Lors de la saison 2025/2026 vous avez obtenu de la Fédération Française de Football une subvention au titre du F.A.F.A. pour l'acquisition d'un véhicule.
La date d'échéance de votre dossier arrive à son terme : **21/12/2026.**

Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les documents demandés sont enregistrés sur l'outil dédié avant le 21 décembre 2026.
Après vérification, aucun document n'a été saisi dans l'application.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie UGINE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité de vestiaires.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie ST REMY DE MAURIENNE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité ou rénovation d'un éclairage pour un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie LE MONTCEL :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet de sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 28 avril 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 27 avril 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

TRÉSORERIE

Mardi 10 novembre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- FC MERCURY	634.83 €	- CHAMOUX SPORT	105.00 €
- FC SAINT BALDOPH	244.99 €	- ENT DRUMETTAZ MOUXY	1398.70 €
- AS HTE COMBE	53.72 €	- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	631.45 €
- FC VILLARGONDRAN	554.98 €	- US LA RAVOIRE	1000.00 €
- SAINT PIERRE SPORT	789.03 €		

Chèque :

- US DOMESSIN 151.00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 28 octobre 2026.

Ces sommes sont à régler au District avant le 20 novembre 2026.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 9 novembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

FC DU NIVOLET 1 : lu et noté, concernant la programmation des rencontres seniors D2 aller-retour du 21 novembre 2026 entre l'UO ALBERTVILLE 1 et le FC DU NIVOLET 1, suite terrain indisponible match retour à ALBERTVILLE le 01 mai 2027, la commission demande au club de l'U.O. ALBERTVILLE de faire une demande de modification sur Footclubs d'inversion dans les délais réglementaires pour être acceptée.

U.O. ALBERTVILLE 1 : lu et noté, concernant la programmation des rencontres seniors D2 aller-retour du 21/11/2026 entre l'U.O. ALBERTVILLE 1 et le FC DU NIVOLET 1, suite terrain indisponible match retour à Albertville le 01 mai 2027, la commission vous demande de faire une demande de modification sur Footclubs d'inversion dans les délais réglementaires pour être acceptée.
Une réponse vous a été faite par mail le 04 novembre 2026.

A.S LA BRIDOIRE 2 : lu et noté, nous confirme le 1er forfait en D4A du 08 novembre 2026 contre C.A YENNE2, vous auriez dû informer un membre de la commission par téléphone ou message vocal.

Mr CAREGLIO, président de la commission prévention et éthique : lu et noté, caméras embarquées séniors pour le weekend du 08 novembre 2026 et comportement d'un joueur du club COGNIN SP1 en fin de rencontre D1 du 08 novembre 2026

U.S CHARTREUSE GUIERS : lu et noté, accord pour reculer l'horaire de la rencontre D1 du 15 novembre 2026 à 15h, AIX FC 2/U. S CHARTREUSE GUIERS 1.

MONTMELIAN AF1 : lu et noté, reçu feuille de match papier problème FMI D1 du 08 novembre 2026 MONTMELIAN AF1 / J.S CHAMBERY 1.

FC HAUTE TARENTAISE : lu et noté, planning du weekend du 15 novembre 2026.

AIX FC 2 : lu et noté, accord pour reculer l'horaire de la rencontre D1 du 15 novembre 2026 à 15h, AIX FC 2/US CHARTREUSE GUIERS 1.
Pour votre équipe 3 concernant rencontre D5B du 15 novembre 2026 il faut l'accord du club adverse dans les délais prévus.

NOTES AUX CLUBS

Rencontres du 08 Novembre 2026 :
En attente de F.M.I ou feuille de match papier, pour homologation et éventuellement rapports d'arbitres pour confirmer les scores, remplacements, sanctions disciplinaires.
Sur les rencontres citées ci-dessous :

D4 A : U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 / AS BARBERAZ 1.
Arbitre de la rencontre Mr NGOM Djiga

D5B : F.C SUD LAC 2/ ENT.S. DRUMETTAZ 4 du 08 novembre 2026 (retour)
Arbitre de la rencontre stagiaire : Lygie Justiasse HARRDY DIEU DONNIS

Reçu fiche navette commission de discipline concernant la sanction disciplinaire
Match aller A.S MONTAGNY 1/COGNIN SP3 D5C du 20 septembre 2026
Moins -3 pts avec sursis pendant 1 an, prise d'effet le 02 novembre 2026 au 01 novembre 2027 pour l'équipe COGNIN SP3.
Match retour à huis clos le 06 décembre 2026 à la charge de COGNIN SP 3
Désignation par la CDA de 3 Arbitres officiels + caméra aux frais de COGNIN SP.
1 délégué officiel mandaté par la commission de délégation au frais du club COGNIN SP.
La commission sportive demande au club COGNIN SP de nous confirmer impérativement pour le 20 novembre 206 le terrain pouvant accueillir un huis clos et le lieu de la rencontre D5C du 06 décembre 2026.
Rappel : règlement 35-2 Match à huis clos.
Précision concernant le déroulement d'une rencontre à Huis clos :
Les règlements sportifs du District ne prévoient que « Chaque club ne pourra faire pénétrer sur le stade que 18 personnes au total, joueurs, dirigeants, toutes munies d'une licence. » Pour le bon déroulement de la rencontre, les règlements LAuRAFoot suivants peuvent être appliqués, En dehors des 18 personnes cités ci-dessus, « seuls pourront pénétrer à l'intérieur du stade un représentant du propriétaire du terrain, le ou les correspondants de presse, le médecin de service, l'arbitre officiel désigné, les arbitres assistants, le ou les délégués du District, les quatre délégués du club (délégué au terrain). »

Article 39-4 Règlement du District :
Le club U.S GRIGNON 2 ne s'étant pas déplacé au match aller pour 1er forfait lors du
Match retour U.S GRIGNON 2/ A.S UGINE 2 le 08 novembre 2026, le club A.S UGINE 2 s'étant déplacé match retour U.S Grignon2 doit indemniser 15 Kms x 2€= 30€
Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de U.S GRIGNON 2.

Article 39-4 Règlement du District :
Le club F.C Sud Lac 2 ne s'étant pas déplacé au match aller pour 1er Forfait, lors du match retour F.C SUD LAC2/ ENT.S. DRUMETTAZ 4 le 08 novembre 2026, le club ENT.S. DRUMETTAZ 4 s'étant déplacé match retour
F.C SUD LAC 2 doit indemniser 7 Kms x 2€= 14€
Une fiche navette sera éditée pour créditer le compte de F.C SUD LAC2.

JOURNEE FORFAIT DU 8 NOVEMBRE 2026

Rencontre Aller D4A n°56517206 du 08 NOVEMBRE 2026 C.A YENNE 2 / A.S LA BRIDOIRE 2
1er forfait du club A.S La Bridoire2, aucun membre de la commission sportive n'a été avisé du forfait.
Une fiche navette sera effectuée à la trésorerie.

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATIONS

Match Aller n°56518616 D4 A du 11 octobre 2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2.

Match Aller n° 56513622 D2 du 18 octobre 2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1/ F.C.B.E MERCURY 2.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n° 56515664 D1 du 14 novembre 2026, COGNIN SP1/ MONTMELIAN AF 1 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 19H00, accord du club adverse et de la commission, stade du Château -SY-T5-E6 Cognin.

Match D1 n° 56510573 du 15 novembre 14h30, AIX F.C2 / U.S CHARTREUSE 1, demande effectuée sur Footclubs accord du club adverse et la commission pour reculer l'horaire, à 15H stade GARIBALDI -SY-T4-E6 AIX LES BAINS.

Match n°56510572 D1 du 15 novembre 2026 C.A MAURIENNE1 / E.S TARENTAISE2, demande d'inversion sur Footclubs, refusée par le club adverse, maintenu le 15 novembre 2026 à 14H30 stade Pierre REY, ST JEAN DE MAURIENNE.

Match n° 56513447 D2 du 15 novembre 2026 F.C HTE TARENTAISE1 / A. S CUINES 1 se jouera à14h30 suite désidératas début de saison stade Albert Martin -PN- BOURG ST MAURICE.

Match n° 56519517 D4B du 15/11/2026 F.C HTE TARENTAISE2 / A. S CUINES 2 se jouera à
12h15 suite désidératas début de saison, stade Albert Martin -PN- BOURG ST MAURICE.

Match n° 56513634 D2 du 15 novembre 2026, F.C.B.E MERCURY 2/ F.C DU NIVOLET 1 demande effectuée sur Footclubs pour reculer la rencontre à 15h00, accord du club adverse et de la commission, stade de la Grillette -SY-T5-E6- MERCURY.

Match n° 56524136 D3A du 14 novembre 2026, U.S LA RAVOIRE1/ ENT.S. DRUMETTAZ 3 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 19h00, accord du club adverse et de la commission, stade Marcel BASSET-SY-T4-E5 LA RAVOIRE.

Match n° 56513634 D5B 20H du 14 novembre 2026, AIX F.C 3/ F.C SUD LAC 2 demande effectuée sur Footclubs pour reculer la rencontre au 15 novembre 2026 à 12h30, maintenu à 20h pas de réponse du club adverse stade Garibaldi -SY-T4-E6 AIX LES BAINS.

REGLEMENTS SPORTIF – DISTRICT DE SAVOIE

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Championnat Séniors Article 26 - 10 – 2 :

Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

Responsables Séniors :	Cédric YSARD :	07 71 01 89 31
	Sauveur MICALLEF :	06 23 06 49 93

COMMISSION PEF

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Membres : Damien BILLIET, Edouard FROGER, Alain CAREGLIO, Christelle LEVASSEUR

La FFF et AFM-Téléthon poursuivent leur partenariat en 2026 !

A l'occasion de la 40ème édition du Téléthon, nous vous donnons rendez-vous ce jeudi 12 novembre 2026 afin d'assister à un Webinaire de 18h à 19h afin de lancer l'opération « TéléthonFoot » 2026 !

Au programme :
- Découvrir des outils et ressources pratiques
- Accéder à des retours d'expérience inspirants
- Dynamiser et promouvoir l'action au sein des instances et des clubs

Voici donc le lien d'inscription pour un club :
ENGWEBTELETHONFOOTCLUBS20261021

On compte sur vous !



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 **Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63**

Réunion du lundi 9 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Reçu : courrier FC BIOLLAY demande de modification de rencontre ACCORD des deux clubs Match à 18h00.

CHAMPIONNAT du 14 novembre 2026

Match N° 79667339 ENT VAL D'HYERES / JS CHAMBERY
Match N° 79667340 FC BIOLLAY / LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY se jouera à 18H00 au stade Michel VALLET avec 1 Délégué et une caméra.
Match N° 79667341 GAPS / ENTS DRUMETTAZ MOUXY se jouera à NOVALAISE
Match N° 79667342 FC SAINT BALDOPH / FC CHAMBOTTE demande de match à risque du FC CHAMBOTTE, Se jouera Avec 1 délégué et une caméra.
EXEMPT : FC HAUTE TARENTAISE

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 9 novembre 2026

NOTES AUX CLUBS - RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.
IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
Les matchs de COGNIN SP se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY
Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHAMPIONNAT du 14 novembre 2026

N°79137856 US LA RAVOIRE 1- GAPS 17 se jouera à 16H00
N°79137987 GJ LA SAVOYARDE 1- UO ALBERTVILLE se jouera à 16H30 à MONTMELIAN

N°79138755 GJ LA SAVOYARDE – ENT BASSE MAURIENNE 1 se jouera le 17/11/2026 à 19h00

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 9 novembre 2026

COURRIERS DES CLUBS

POULE D.1. B. Journée N°. 7 du 15 novembre 2026.
Match N°. 79233239. F.C. HTE TARENTAISE 1 / F.C. MERCURY 1.
Se joue à BOURG ST. MAURICE.

POULE D.1.A. Reçue Feuille de match papier. Journée N°. 06 novembre 2026.
Match N°. 79162327. U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1

POULE D.1.A. Journée N°. 06 novembre 2026. Manque feuille de match.
Match N°. 79162325. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 / F.C. CHAMBOTTE 1

POULE D.2.A. Journée N°. 6 du 08 novembre 2029. Reçu feuille de match papier.
Match N°. 79233513. F.C. CHAMBOTTE 2 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2.

POULE D.2.A. Journée N°. 6 du 08 novembre 2026. Manque feuille de match papier.
Match N°.79376067. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 / ST. PIERRE SPORT 1.

POULE D.1.B. Journée N°.7. Du 15 novembre 2026.
Match N°. 79233301 ; G.J. LA SAVOYARDE 1 / F.C. NIVOLET 3.
Se joue à LAISSAUD stade des marais.

POULE D.2.C.
Match N°. 79439376. G.J. LA SAVOYARDE 3 / BAUGES F.C. 1.
Se joue au stade de MONTMELIAN.

Journée N°. 07. Du 15 Novembre 2026.
POULE D.1.A.
Match N°. 79162328. AIX F.C. 3 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2. Attente validation du club visiteur pour jouer à 12H30.
INFO : Pour les clubs de la POULE C. Les MATCHS contre HTE TARENTAISE se
Jouent tous à AIME.

U11 — Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 9 novembre 2026

Calendrier :

Le planning de la journées 4 (14/11) est sur le FAL et a été envoyé à tous les référents de la catégorie par mail.
Le planning de la journée 5 (21/11) et 6 (28/11) est sur le FAL ;
ATTENTION : à bien regarder les lieux des plateaux.

- Samedi 14/11: J4 critérium
- Samedi 21/11: J5 critérium
- Samedi 28/11: J6 critérium
- Samedi 05/12 : J7 critérium

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 10 octobre 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D2/D3

- Chambéry Sport 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- St Pierre Sport Football F (feuille d'effectif)

RAPPELS :

les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**
le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**

U10-U11 – LA SAISON

U10-U11

Un Football pour tous les enfants





CADRE FFF	18 dates minimum Organisation à 4 équipes 60 min (2 x 30')	INCONTOURNABLES	EVOLUTIONS REGLES

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

Défi technique
(Jonglerie 1' en duel par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement, dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane



Passion — Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-U11

Un Football pour tous les enfants





	RENCONTRES	JONGLERIE PAR NIVEAU Défi 1 vs 1 (2 x 1')
Début 9H45	NIVEAU D2 A vs B et C vs D	⬇
10H20	NIVEAU D3 A vs B et C vs D	NIVEAU D2 A vs B et C vs D
10H55	NIVEAU D2 G1 vs G2 et P1 vs P2	NIVEAU D3 A vs B et C vs D
11H30	NIVEAU D3 G1 vs G2 et P1 vs P2	Fin 12H05



Passion — Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 9 novembre 2026

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

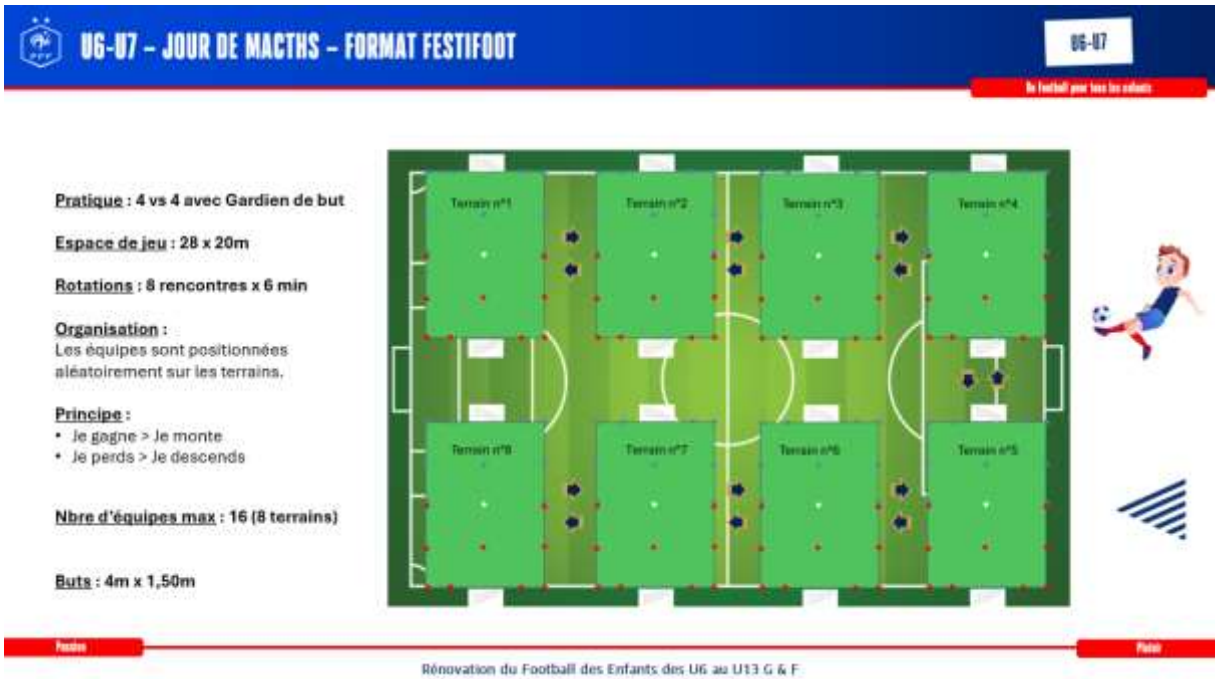
Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)
Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Mise à jour du calendrier U6/U7 - mardi 02 novembre 2026

Organisation de la phase d'automne 2026 :

- **Samedi 14 novembre : FESTIFOOT U6**
- Samedi 21 novembre : PLATEAU U7
- Samedi 28 novembre : PLATEAU U6
- Samedi 05 décembre : PLATEAU U7

Organisation FESTIFOOT :



En cas d'annulation d'un plateau :

- Mail officiel au District de Savoie de Football (district@savoie.fff.fr), avec motif
- Mail officiel aux clubs (Adresses mails officielles des clubs @laurafoot.net)
- Contact téléphonique avec accusé de réception aux référents de la catégorie

FAL / Amendes de 35€ :

Plateau U6 du samedi 10 octobre 2026 : à régulariser avant le vendredi 13 novembre

Date - Heure	Épreuve	Organisateur	Installation	Eq.	Récap	Prés.
10/10/2026 - 13h30	Plateaux U6	504511 - U.s. La Motte Servol...	Complexe Sportif Raoul Villot 2	10		5/6
10/10/2026 - 13h30	Plateaux U6	516406 - St Pierre Sport Foot...	Stade Stéphane Novet	12	En attente	0/9
10/10/2026 - 14h00	Plateaux U6	582556 - Groupement Jeunes...	Stade Guy Favier 1	9		4/4
10/10/2026 - 14h00	Plateaux U6	519473 - A.s. Mont Jovet Bozel	Stade Maxime Pautot	9		0/0
10/10/2026 - 14h00	Plateaux U6	551005 - F. C. Chambotte	Stade Philippe Basso 1	10		5/5

Clubs en infraction : US LA RAVOIRE, ST PIERRE SPORT

FESTIFOOT U7 du samedi 07 novembre 2026 : à régulariser avant le vendredi 20 novembre

Date - Heure	Épreuve	Organisateur	Installation	Eq.	Récap	Prés.
07/11/2026 - 14h00	Plateaux U7	504423 - Aix F.c.	Stade Giuseppe Garibaldi	12		5/7
07/11/2026 - 14h00	Plateaux U7	504263 - F.c. La Rochette	Stade Maurice Rey 1	10	En attente	3/6
07/11/2026 - 14h00	Plateaux U7	518768 - U.s. La Ravoire	Stade Marcel Basset	13	En attente	4/8
07/11/2026 - 14h00	Plateaux U7	504407 - A.s. D'ugine	Stade De Montmain	10	En attente	2/6
07/11/2026 - 14h00	Plateaux U7	533172 - Challes S.f.	Stade Bertaiola	12	En attente	2/5
07/11/2026 - 14h30	Plateaux U7	552674 - Ent. S. De Tarentaise	Stade Emmanuel Fresno	10	En attente	3/7

CONTROLE DES LICENCES JEUNES DES FEUILLES DE MATCHS

09 NOVEMBRE 2026

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS :

La commission des jeunes du district va procéder à un contrôle des licences inscrites sur les feuilles d'effectifs lors des plateaux et des critériums en foot animation.

Le district de Savoie de Football pourra également procéder à un contrôle des licences et des feuilles d'effectifs sur place lors des plateaux.

RAPPEL : tout joueur évoluant sur le terrain doit être licencié le jour du plateau.



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 9 novembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

CHAMPIONNAT
Poule A
FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON
Poule A, rencontres aller-retour
Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.
Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.
Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.
AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.
AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.
Le début du championnat est décalé d'une semaine.
Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.
Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

Mails : Demande du GAPS et de l'US DOMESSIN pour créer une entente pour la compétition coupe de Savoie futsal catégorie U13 F et U15 F.

Réponse : Au vu des effectifs U13 F et U15 F du groupement et de l'U S DOMESSIN, l'entente est autorisée pour cette compétition et catégories. Merci à vous de faire le nécessaire dans Foot club ou de prendre contact avec le secrétariat du district.

Mail : Demande du FC ST BALDOPH sur les modalités d'inscriptions en coupe futsal d'une équipe seniors.

Réponse : Un simple mail au district avec la messagerie officielle du club avant le 22 novembre 2026. Je vous inscrits donc en seniors masculin.

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 10H30/14H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M : 1er tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 10H15/13H00
2ème tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M : 1er tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 13H30/16H00
2ème tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs
Masculin U 15 : 10 joueurs
Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses
U 15F : 10 joueuses
U 18F : 10 joueuses
Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*
U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*
U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026
- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.
- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Protège- tibias.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC DU NIVOLET
- FC ST BALDOPH
- CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

U20

FC DU NIVOLET
US CHARTREUSE GUIERS
GAPS

U17

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
GAPS
ES TARENTAISE

U15

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
GAPS
ES TARENTAISE

U13

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC NIVOLET
ENT S DRUMETTAZ MOUXY
GAPS
ES TARENTAISE

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS
FC CHAMBOTTE

U18 F

GAPS

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS
FC DU NIVOLET

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS



J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 9 novembre 2026

Présents : Jérôme SPADA. Patrick JANET,
Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

7ème tour de CDF aura lieu **le 14 novembre 2026**

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026
Le tirage est en ligne

Clubs exempts : FC CHAMBOTTE – US CHARTREUSE GUIERS

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026
Le tirage est en ligne

Clubs exempts : MONTMELIAN A 2 – FC DU NIVOLET 2 – LA BATHIE 2 – COGNIN SP 2 – US DOMESSIN 2 – AS UGINE 2

FEMININES A 8

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 27 mars 2027
Le tirage est prévu le 16 novembre 2026

U17 TRONCY

Match en retard du 2ème tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est prévu courant décembre

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)
Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE SERA RETIRÉS DES COUPES

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

3ème tour le samedi 12 décembre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

2ème tour le samedi 6 mars 2027 à 10h00

Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4

Le Tirage est en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :
L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E
Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes
https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 9 novembre 2026

COURRIERS RECUS

US LA MOTTE SERVOLEX : Demande inversion du match pour le 22 novembre en attente de réponse de ENT DRUMETTAZ MOUXY.

CHAMPIONNAT du 15 novembre 2026

MATCH N° 79122904 US ST REMY DE MAURIENNE / CŒUR SAVOIE FOOT
MATCH N° 79123356 AS BARBERAZ / US LA MOTTE SERVOLEX
MATCH N° 79123358 JS CHAMBERY / SF CHAMOUX
MATCH N° 79123359 ENTS DRUMETTAZ MOUXY / ENT F CHAUTAGNE
EXEMPT ETS LE BOURGET du LAC

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

ETS LE BOURGET DU LAC / ENTS DRUMETTAZ MOUXY UN RECTIFICATIF sera fait suite erreur sur PV du 4 novembre 2026.

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82
Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 9 novembre 2026

ATTENTION –
Suite à l'inscription du club du FC CHAMBOTTE, le planning a été modifié.
Merci aux clubs d'en prendre bonne note.
En cas de problème, contacter Carole au 07.88.67.32.78

Match entre le 01/11 et le 15/11 :
BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - CA YENNE
ENT DRUMETTAZ MOUXY – FC CHAMBOTTE

Match entre le 15/11 et le 30/11 :
CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12 :
AS LE MONTCEL - JS CHAMBERY
CA YENNE - BAUGES FC
+++
FC CHAMBOTTE – US LA RAVOIRE

Match entre le 15/03 et le 04/04 :
AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - JS CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :
BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL
+++
FC SUD LAC – FC CHAMBOTTE

Match entre le 19/04 et le 09/05 :
CA YENNE - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF - FC HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL – CHALLES SF
CŒUR DE SAVOIE – FC CHAMBOTTE
ENT FC DRUMETTAZ – HAUTE COMBE DE SAVOIE
FC SUD LAC – YENNE
US CHARTREUSE GUIERS – BAUGES FC
JS CHAMBERY – US LA RAVOIRE

Entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE – AS LE MONTCEL
CHALLES SF – JS CHAMBERY
US CHARTREUSE GUIERS – FC SUD LAC
CA YENNE – US LA RAVOIRE
HAUTE COMBE DE SAVOIE – CŒUR DE SAVOIE
FC BAUGES – ENT DRUMETTAZ MOUXY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027



COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 10 novembre 2026

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :
Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant

T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

FORMATIONS 2026-2027

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes
Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026
Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET
Coût : 180 €
Inscriptions validées : 7
Pierrick MAILLARD (FC LAISSAUD)
Mederic LOUIS (AS UGINE)
Yann CAPITAINE (FC MERCURY)
Damien CORNARDEAU (US LA RAVOIRE)
Adem DEROUICH (FC CHAMBOTTE)
Arthur GUINET (FC VALLEE DU GUIERS)
David FAURE (FC LA FILIERE 74)
Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 octobre 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027
Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 17

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Maurienne
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027
Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 10

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 mars 2027
Lieu : Stade des Grillette - FC MERCURY
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 14

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Tarentaise
Coût : 120 €
Inscriptions reçues : 3

CERTIFICATIONS 2026-2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : jeudi 19 novembre 2026
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscriptions validées : 4
Grégory DELONG (GRESIVAUDAN 38)
Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)
Sylvain BRUYERE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)
Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 octobre 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 29 avril 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : mardi 11 mai 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 9 novembre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N°9 :
Match N° 79667316 : ENT VAL D'HYERES– GAPS – U20 du 31 octobre 2026

DÉCISIONS

Dossier N° 4 :
Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – AS LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

La décision paraitra dans un prochain PV

Dossier N° 6 :
Match N° 56513622 : LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 – FCBE MERCURY 2 senior D2 poule A du 18 octobre 2026.

Evocation du club du FC MERCURY sur la qualification du joueur concerné susceptible d'être suspendu lors du match en rubrique.

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, constate que le joueur concerné était suspendu pour un match avec date d'effet au lundi 12 octobre.

Le joueur ne pouvait participer à cette rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité à l'équipe de L'équipe de LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY résultat :
- **F.C.B.E MERCURY 2 : 0 but, 3 pts**
- **LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY : 0 but, (-1 pt)**
- **Remboursement des frais d'appui par le club de LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY.**
- **Amende pour LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY pour avoir fait jouer un joueur SUSPENDU : 175 €**
- **Suspend le joueur concerné pour un match : date d'effet : le 16 novembre 2026**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**

Dossier N°9 :
Match N° 79667316 : ENT VAL D'HYERES– GAPS – U20 du 31 octobre 2026

La décision paraitra dans un prochain PV

ERRATUM

Dossier N°8 :
Match N° 79123339 : ETS LE BOURGET DU LAC – ENT S DRUMETTAZ MOUXY – Féminines Séniors du 25 octobre 2026

Il fallait lire

La commission des règlements

- **Décide match perdu à ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY**
- **Résultat :**
- **ETS BOURGET : 1 but, 3 pts**
- **ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY : 0 but, (-1 pt)**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**
- **Remboursement des frais d'appui par l'ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



Réunion du Lundi 9 novembre 2026

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Jacky MESTACH,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Bastien SAGNIER (FC HAUTE TARENTAISE), fiche de frais de match suite au forfait de l'équipe de SUD LAC en D5 le 27/09/26

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Engin ACARER (CA YENNE), le 08/11/26
-M. Jacky MESTACH observation de M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC), le 08/11/26
-M. Denis CRESTEE accompagnement de M.Loan BERTHET (US LA RAVOIRE), le 08/11/26
-M. Luc ALIX accompagnement de M. Lydie HARRDY DIEU DONNIS (FC AIX LES BAINS, le 08/11/26
-M. Jacky MESTACH observation de M. Sofiane BOUDRA (FC AIX LES BAINS), le 08/11/26

Mail, Courrier Club

-Football Club de ST PIERRE SPORTS (M. CHALANT Eric) mail concernant les désignations d'arbitre sur le championnat de D5.
Réponse CDA : Situation que l'on peut comprendre (absence d'arbitre en D5), mais sur le sujet de règlement frais d'arbitrage d'un arbitre bénévole / dirigeant, nous ne pouvons pas répondre favorablement à votre demande.

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-Commission de discipline : notification et décision sur dossier : D5, MONTAGNY/ COGNIN du 20/09/26
-M. Alain CARIGLIO (Président de la Commission Ethique et Incivilités : Rapports sur rencontre du 08/11/26 (PORTUGAIS CROIX ROUGE/COGNIN SPORT)

Note aux Clubs

MAINTENANT LES DEMANDES DE LICENCES ARBITRES SONT A FAIRE LE PLUS VITE POSSIBLE

POUR VOTRE COUVERTURE STATUT D'ARBITRAGE

A ce jour, le 09/11/26

Les demandes de licences non-faîtes

Rappel, aux clubs suivants :

CSF
LA CHAMBOTTE
LA ROCHETTE
BARBERAZ

BOUCAUT Lilian	23/06/2011	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9604212129
GAALOUL Dina	08/09/2006	8606	District Stagiaire	25/10/2026		Non	9604922800
MARTINET Ylan	22/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	2548386504
CHIHAB Mehdi	26/09/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9602259645
VEILLAUD Maha	24/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9603237070

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

Important : *merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en* ***décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous****.*
À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES

« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023 (à destination des dirigeants des équipes de ***U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2****) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:*

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club*.*

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.
- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.
NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.
NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,
De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 09 et 15 NOVEMBRE 2026

470618991	MONGAZON Cyril	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 12H	Raison professionnelle ou scolaire	
490622501	AVERTY Florian	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 18H30 à 23H30	Convenance personnelle	
		Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 18H30 à 23H30	Convenance personnelle	
1720159118	SERNA Jacques	Indisponible	14/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
2348061939	NDIAYE Jacques	Indisponible	14/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
2408329510	LECORNE Cedric	Indisponible	01/10/2026	01/01/2027		Raison professionnelle ou scolaire	
2500539293	CHAMMY Jamal	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire	
2520530462	BELAROUCI Ismael	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	07H30 à 15H30	Raison professionnelle ou scolaire	Arb
2528705595	BENOIT Remi	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire	Arb
2538644495	BEKSAS Aissa	Indisponible	10/10/2026	01/06/2027	Samedi de 07H30 à 18H	Convenance personnelle	Arb
2543284358	GUENTRAH Cherif	Indisponible	04/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	Arb
2543493522	KARABULUT Mehmet	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 17H30 à 23H30	Congés	Ob
		Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 17H30 à 23H30	Congés	Arb
2543848361	ROIGNAU Dylan	Indisponible	27/10/2026	20/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Congés	Arb
2544514213	DUMANDAG Hamza	Indisponible	14/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
2546051500	MICHON Severine	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
		Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	Samedi de 16H30 à 23H30	Convenance personnelle	
2546183206	GROS Antony	Indisponible	14/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
		Indisponible	14/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
2546253438	VANDURME Nathan	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Congés	
2546561891	PAROLINI Angelo	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	
		Indisponible	24/10/2026	14/11/2026	Samedi de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire	
2546719272	RAMEAU Florentin	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle	

2547366506	BELLIR Hamza	Indisponible	12/09/2026	31/07/2027	07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
2547577878	MISSON Benoit	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
2547644416	JUNG Louis	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
		Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
2548077152	MAAMRI Said	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 11H30	Convenance personnelle
2568622598	MADI Ahamada	Indisponible	07/11/2026	17/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
2599863266	RIDOLFO Sebastien	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
2599864314	CAMUS Bernard	Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 12H à 18H	Convenance personnelle
		Indisponible	14/11/2026	14/11/2026	de 12H à 18H	Convenance personnelle
9602300355	BUISSON RAVE Lenny	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
9602681166	JAY Mathis	Indisponible	29/10/2026	31/05/2027	Samedi de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
9602848791	FOSSORIER Gwendal	Indisponible	14/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
		Indisponible	07/11/2026	02/01/2027	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
9602923468	DUMONT Taho	Indisponible	08/11/2026	09/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
9602937850	RAHHALI Mohammed	Indisponible	11/11/2026	12/11/2026	de 07H30 à 23H30	Congés
		Indisponible	11/11/2026	12/11/2026	de 07H30 à 23H30	Congés
9603402576	DECAUX Nicolas	Indisponible	07/11/2026	09/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
9603555118	KHELIL Hadi	Indisponible	07/11/2026	30/11/2026	Samedi de 14H à 20H30	Autre désignation (Futsal,Beach soccer,Tournoi...)
9603983193	MOLLIER BILLET Theo	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
9605614939	COLZY Lea	Indisponible	15/11/2026	15/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le lundi 16 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le lundi 23 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le lundi 30 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le jeudi 03 décembre 2026 : Réunion Plénière CDA (changement de date)
Le lundi 07 décembre 2026 : Réunion de CD, CDA
Le lundi 14 décembre 2026 : Réunion de CDA
Le vendredi 18 décembre 2026 : Réunion de CDA

UNAF SAVOIE

Président : Alphonse LOMBARD 06 12 59 37 49

Lundi 9 novembre 2026

Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNAF 73 – Saison 2026 / 2027
Aura lieu le 17 décembre 2026
A 19h00

Lieu : Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Accueil des participants
Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire (Président de l'UNAF 73)
Ordre du jour :
*Compte rendu comptable saison 2025 / 2026
*Validation du bilan comptable
*Diverses récompenses aux arbitres adhérents UNAF
Allocution et clôture de l'Assemblée Générale (Président de l'UNAF 73)

Agenda des manifestations UNAF SAISON 2026 / 2027

-Le samedi 19 décembre 2026 : Arbre de Noel pour les enfants (LA CABANE.14h00 / 17h00)
-Le dimanche 07 février 2027 : Repas de l'Amicale UNAF (Au restaurant GECKO la RAVOIRE)
-Le samedi 15 mai 2027 : SAFARI PECHE (lieu à déterminer)
-Les vendredi 02 et samedi 03 juillet 2027 : A G Ordinaire UNAF Régionale AURA
(Salle Montgrabelle, 22 Rue de la Jacquere, 73800 PORTE DE SAVOIE

Suivi d'un moment de convivialité

Le bureau UNAF SAVOIE,
Son président : Mr Alphonse LOMBARD,

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Mardi 10 novembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Samedi 14 novembre 2026 :

U20 :

Match n° 79667340

BIOLLAY FC – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY à 18H00 - Stade Michel VALLET

Match n° 79667342

FC SAINT BALDOPH – FC CHAMBOTTE à 14H30 – Stade Henri TONDA - SAINT BALDOPH

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 9 novembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE
Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

La commission de discipline souhaite exprimer à Mario LAURENCIN, membre de la commission, sa profonde tristesse face au décès qui touche sa famille. Toutes nos pensées l'accompagnent dans ce moment douloureux.

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :
➢ je déclare avoir pris connaissance.
Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.
Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 9 novembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
09/11/2026	U20 DISTRICT-2	Joueur	ENT. VAL D HYERES	31/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/11/2026
09/11/2026	U20 DISTRICT-2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	31/10/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	16/11/2026
09/11/2026	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	31/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	16/11/2026
09/11/2026	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	31/10/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	01/11/2026
09/11/2026	D2	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	18/10/2026	CR-1 Match Ferme	16/11/2026
09/11/2026	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	31/10/2026	Auto suffisant	01/11/2026
09/11/2026	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	31/10/2026	Auto + 1 match avec sursis	01/11/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 28 octobre 2026
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – 3 formations pour vous accompagner en novembre !
- Programme atelier collectif, Modèle éco 2026 – DLA 73

